



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Assurance maladie maternité

Question écrite n° 48851

Texte de la question

M. Gerard Larrat attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les préoccupations des assurés sociaux de régimes particuliers, notamment de la Mutualité sociale agricole, sur les disparités de prise en charge et de remboursement d'un département à l'autre. Ces analyses locales divergentes pour des cas largement similaires mettent en cause l'unité de notre droit et de notre protection sociale au niveau national. Elles sont, à juste titre, ressenties comme une injustice et une iniquité. C'est pourquoi, il lui demande s'il ne serait pas utile d'envisager la motivation circonstanciée, tant des conditions de l'entente préalable que des conclusions de l'expert en cas de contestation. D'autre part, il lui demande de bien vouloir lui préciser quels dispositifs sont aujourd'hui en place pour garantir une analyse homogène des dossiers sur tout le territoire et s'il n'est pas possible de les améliorer.

Données clés

Auteur : [M. Larrat Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48851

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1010